



BULLETIN
D'INFORMATIONS MUNICIPALES
EDITE PAR
LES AMIS DE MONTATAIRE

Montataire ACTUALITÉS



Raymond Lavigne, auteur de "Montataire, debout depuis les Jacques", dédicant son livre dans le hall de la mairie, le 2 décembre dernier.

MONTATAIRE
ACTUALITES

S O M M A I R E

5	EDITO	
6	AGENDA DU MAIRE	
7	COURRIER ET BREVES	
8	BUDGET 91	La campagne de préparation
10	LYCEE	
11	D.S.Q.	"Un développement social des quartiers" aux Martinets
12-13-14	A TRAVERS LA VILLE	Opérations "propreté"
16	PERSONNES AGEES	Initiatives et animations
17	L'HISTOIRE AU PRESENT	De 1918 au Golfe : La guerre, boucherie inutile
18-19	"MONTATAIRE, DEBOUT DEPUIS LES JACQUES"	La vente du livre : c'est parti !
20 - 21	SPORT	La piscine en résumé
22	ETAT CIVIL	

PERMANENCES DE MONSIEUR LE MAIRE

- Lundi de 10 à 12 h. au Centre d'Information, Avenue A. France
- Jeudi de 10 à 12 h. en Mairie Place A. Génie

PAR TELEPHONE au 44.25.57.07

- Les 1er et 3ème lundis de chaque mois de 17 h.30 à 19 h.30

PIZZERIA • RESTAURANT



La Chaumière

26 rue Hubert Grison
60160 THIVERNY
Tél. 44.25.57.64
OUVERT TOUS LES JOURS

ACHAT
FERRAILLES - METAUX - CARTONS
ENLEVEMENT D'EPAVES AUTOMOBILES

ENLEVEMENTS D'ORDURES
ET DE DECHETS
LOCATION DE CONTAINERS

Sté HENON FRERES

Chantier rue Ginisti - 60160 MONTATAIRE

Tél. 44.25.66.38

Avant et après les Fêtes, le SALON

ROSA COIFFURE

vous accueille avec ses NOUVEAUTES
notamment les performances
de son SATELLITE

Ses prix, ses promotions :
Du 15 décembre au 15 janvier :
Shampooing + permanente
+ coupe + coiffage : 230 f.

avec les produits et soins
9 rue de la République - Montataire
Tél. : 44.27.52.28

INDOLA

CONSTRUCTEUR
**POUR VOS ACHATS
ET SERVICES**

**FAITES CONFIANCE
A NOS ANNONCEURS**

TYPO - OFFSET
IMPRIMES COMMERCIAUX ET INDUSTRIELS
Cartes de visite - Deuil - Grand choix naissance-mariage

IMPRIMERIE NATUREL & Cie

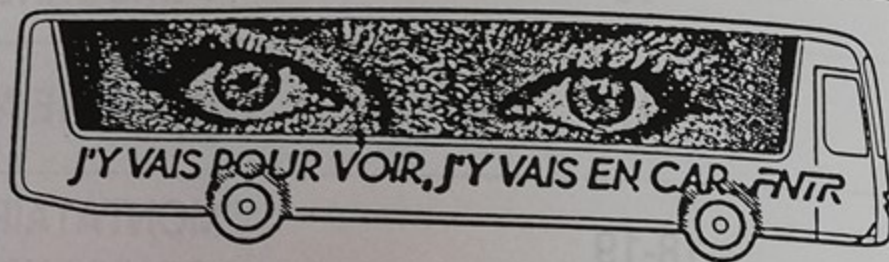
6 rue des Déportés - 60160 MONTATAIRE
Tél. : 44 25 06 66 FAX : 44 25 61 04

VIAFRANCE équipe la France

Terrassements - Assainissements
VRD
Routes - Aérodrômes
Ensembles Sportifs et de Loisirs

VIAFRANCE

Centre de St Maximin Le Hameau des Haies
60740 SAINT MAXIMIN Tél. 44.26.19.45



EVRRARD

tél.: 44.55.02.07 / 44.55.18.81

*A votre service
pour vos déplacements
et vacances en car
avec vidéo - cafétéria
air conditionné - toilettes*

15, rue Jules-Juillet
60100 CREIL

Pour un monde meilleur et en paix

1991

Nous avançons vers le 21^{ème} siècle. Quels souhaits pour cette année nouvelle ?

Pour toutes et tous, meilleurs vœux de santé, de vie paisible en famille, avec du travail, dans un monde en paix.

Mais, en ces premiers jours de janvier, la guerre menace dans le Golfe persique.

Avec le concours de la France s'amasse une formidable concentration de moyens de destruction, moyens matériels mais aussi humains, c'est-à-dire des jeunes gens voués à l'avance à la mort.

Il n'est pas d'urgence plus grande que d'écarter cette terrible menace. Exigeons du gouvernement français une logique de paix à la place de sa logique de guerre qui n'est pas celle de la majorité des Français.

Crions bien fort, tous ensemble, non à la guerre, oui à la négociation, à la paix.

Aux 800 chômeurs "officiels" de notre ville, surtout aux jeunes, une bonne année ne saurait se concevoir sans un emploi.

Aux familles qui vivent mal, avec des loyers impayés, des menaces de saisies, d'expulsion, familles en nombre grandissant, nous leur souhaitons une autre politique de justice, d'égalité, de meilleurs salaires, une vie moins dure.

Aux jeunes, nous disons, exigez des moyens pour une véritable formation, une école vous ouvrant les portes de l'avenir avec un métier.

Au moment où trop souvent aux problèmes posés il est répondu en galvaudant le mot solidarité, plus que jamais le rassemblement de toutes celles et ceux qui souffrent et aspirent à mieux vivre est nécessaire, rassemblement pour se défendre et pour changer.

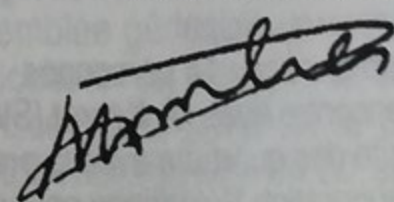
Moins de crédits pour la guerre, plus pour l'école, pour les familles. Moins de profits, de spéculations boursières, plus pour les investissements créateurs d'emplois.

La gestion de la ville s'efforce, avec les moyens financiers qui sont les siens et que le gouvernement veut sans cesse réduire, de pallier la misère qui s'étend, les insuffisances sociales, culturelles de l'Etat.

Mais c'est avec vous qu'elle peut le plus, en étant avec vous dans les luttes pour la dignité, pour le mieux-vivre.

Oui, malgré les difficultés, 1991 peut être et sera une bonne année si, au delà des souhaits, se développent l'union, le rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui croient en l'homme, au progrès, dans un monde de libertés et de paix.

Votre Maire



AGENDA DU MAIRE

Dim. 2 septembre	Rendez-vous
8h	13h
9h	14h
10h	15h
11h	16h
12h	17h

SEPTEMBRE

- 02 - Défilé des équipes de football
- 03 - Permanence : 16 personnes
Commission d'urbanisme commercial
Assemblée générale du groupement d'études et de programmation
- 04 - Commission cantonale d'aide sociale
Réunion en Sous-Préfecture
Réception départ M. Rotival, Commissaire de Police
- 05 - Rendez-vous avec M. Hardy, directeur adjoint des HLM
Visite quartier Lesieur
- 06 - Permanence : 15 personnes
Réunion de l'Union des Maires de l'Oise
Réunion Syndicat Intercom. Piscine
- 07 - Tournée des travaux dans les écoles
- 08 - Assemblée Générale du Billard Club
- 10 - Signature pétition aux écoles
Permanence : 17 personnes
Réunion ANACR à St Leu
- 11 - Assemblée du Personnel communal
Appel d'offres en Mairie
C.A. Centre communal d'action sociale
Réunion du syndicat intercommunal de la Base de loisirs de Saint Leu
- 12 - Commission départ. des carrières
Cons. d'admin. Union Maires de l'Oise
- 13 - Bureau du District
Inauguration exposition "accordéon"
Conseil municipal
- 14 - Rendez-vous avec M. Hardy Office HLM
- 17 - Permanence : 15 personnes
Commission marché au Centre hospital.
Permanence téléphonique : 11 appels
- 18 - Conférence de presse de rentrée avec les Associations.
Réunion préparatoire kermesse assoc.
- 19 - Inauguration du lycée Louis Aragon
Rendez-vous avec M. Brighton, resp. de l'antenne HLM de Montataire
- 20 - Permanence : 13 personnes
Réunion de quartier avec la population et la S.A. HLM de Beauvais
- 21 - Réunion de groupe au Cons. Régional
Rendez-vous avec M. Hardy (adjudications District)
Réunion de l'AMEM (Association municipale pour l'Education et l'Enseignement musical)
- 22 - Visite à la Base de loisirs de St Leu
- 24 - Inauguration collège de Lamorlaye
Inauguration Cafeteria Piscine
- 25 - C.A. du Centre com. d'action sociale
- 26 - Commission Attribution de logements
Bureau municipal
- 27 - Permanence : 14 personnes
Rencontre avec M. Neyret (Sté Saxby)
- 28 - Visite des quartiers avec la presse
Inauguration Résidence pour person-

nes âgées de St Leu
Conseil d'administration OMRPA
Interview presse sur la place Mandela du lycée Louis Aragon
Conférence au Centre hospitalier avec le Professeur Cabrol

OCTOBRE

- 01 - Permanence : 14 personnes
Rencontre avec un responsable GDF
Permanence téléphonique : 8 appels
- 02 - Commission cantonale Aide sociale
Réunion de l'Union des Maires de l'Oise
C.A. Centre communal d'action sociale
- 03 - Réunion 6ème com. au Cons. Régional
Com. imp. loyers en Sous-Préfecture
Com. Urbanisme commercial
- 04 - Bureau du District
Com. techn. au Lycée Louis Aragon
- 05 - Ouverture session plénière Cons. Rég.
- 06 - Assemblée Gén. des Maires de l'Oise
Buffet campagnard avec les bénévoles organisateurs du Tournoi de foot-ball
- 08 - Permanence : 17 personnes
Réunion au District
- 10 - 4ème commission au Conseil général
Appel d'offres restreint en Mairie
- 11 - Permanence : 15 personnes
Rencontre avec Mme. Bidjek, proviseur du lycée L. Aragon
Commission transports au District
- 12 - 4ème commission au Conseil général
- 16 - Rencontre avec les représentants régionaux du projet "DSQ" (dév. social quart)
C.A. Jules Vallès à St Leu
- 17 - Conseil municipal
- 18 - Ouverture D.M.2 au Conseil général
Adjudication 3ème com. District
- 19 - 4ème commission au Conseil général
Conseil régional (présentation PACT Vallée industrielle de l'Oise)
Conférence débat au District
- 20 - Fête anniversaire du District (25 ans)
- 22 - Permanence : 16 personnes
- 23 - DM2 Conseil général
Conseil de zone au collège E. Herriot
- 24 - DM2 Conseil général
- 25 - DM2 Conseil général
Assemblée général Comité des Fêtes
Conseil de District
- 26 - DM2 Conseil général
- 29 - Permanence : 16 personnes
C.A. Régie Communale Electricité
- 30 - Réunion quartier école Joliot Curie

NOVEMBRE

- 05 - Permanence : 14 personnes
Permanence téléphonique : 9 appels
- 06 - Commission cantonale d'aide sociale
Réunion en Préfecture site-pilote intégration populations immigrées

- 07 - Commission sécurité intermarché
Réunion au Conseil régional (moyens nouveaux lycées)
- 08 - Permanence : 17 personnes
Réunion Union des Maires de l'Oise
Commission aide au logement
Conseil municipal
- 09 - Réception d'élèves du lycée L. Aragon
C.A. Centre hospitalier de Creil
CTP Centre hospitalier de Creil
- 11 - Cérémonie officielle
- 12 - Permanence : 10 personnes
Rencontre avec l'As. "Quartier sympa"
C.A. Centre communal d'action sociale
- 13 - Conseil régional : signature DSQ
C.A. collège Anatole France
- 14 - Réunion Union des Maires de l'Oise
Manifestation à Creil contre le projet de loi C.S.G. (Contribution Sociale Généralisée)
Jury départ. Villes et Villages fleuris
Bureau municipal
- 15 - Permanence : 12 personnes
- 16 - C.A. Office HLM
Inauguration Polyclinique Montataire
CAP-CTP Centre hospitalier Creil
- 19 - Permanence : 11 personnes
Visite collège Neuilly en Thelle
C.A. centre communal d'action sociale
Permanence téléphonique : 5 appels
- 20 - Réunion en Préfecture
- 21 - Commission Attribution de logements
- 22 - Permanence : 13 personnes
Réunion au Conseil Régional pour le PACT Vallée industrielle de l'Oise
Conseil syndical Piscine
- 26 - Permanence : 12 personnes
Rencontre avec une responsable régionale du DSQ
- 27 - Ouverture plis appel d'offres en Mairie
Accueil élèves CES en Mairie
Réunion Préfecture pour le DSQ
- 28 - Bureau municipal
- 29 - Permanence : 12 personnes
Commission d'appel d'offres au Centre hospitalier de Creil
Commission. permanente collège A. France
Réunion Union des Maires de l'Oise
Réunion Sud-Oise à Creil
- 30 - Ouverture des plis HLM
Présentation du livre de R. Lavigne : "Montataire debout depuis les Jacques" à la presse et aux Associat.
Assemblée générale du Tennis-club

DECEMBRE

- 02 - Vente-signature du livre de R. Lavigne
- 03 - Inauguration caserne de gendarmene à Creil



Ils nous ont écrit

- Conseil général : Constructions scolaires
- Permanence téléphonique : 10 appels
- 04 - Commission cantonale Aide sociale C.A. collège Anatole France
- 06 - Cons. gén. : Commission transports sanitaires
- 07 - Bureau HLM
- 10 - Permanence CAP-CTP personnel communal Réception départ en retraite Inspecteur Jarzaguet
- 11 - Clôture stage employés communaux C.A. extraordinaire collège A. France Synd. intercom. Base Loisirs St Leu
- 12 - Réunion des Maires du Canton
- 13 - Permanence Réunion en Sous-Préfecture
- 14 - Réception vœux à Précy sur Oise
- 17 - Permanence Réunion Syndicat du Thérinet
- 18 - Réunion site pilotage intégration en Préfecture C.A. Régie communale d'électricité Conseil municipal
- 20 - Ouverture BP 1991 Conseil général
- 21 - C.A. Office HLM Repas Noël à la Résidence pour personnes âgées

Information à la R.P.A.

Monsieur le Maire,
Je vous renouvelle mes remerciements pour la réception qui a été offerte à vos administrés, ainsi qu'à nous-mêmes, lors de la campagne d'information sur la vaccination antigrippale. Cette manifestation, qui s'est déroulée à la Résidence Maurice Mignon, a eu un vif succès puisqu'environ 200 personnes étaient présentes. A la suite de cet exposé, beaucoup de questions ont été posées et ont obtenu des réponses ; ceci prouve tout l'intérêt porté par les personnes présentes. Vous voudrez bien remercier en mon nom Mme Delloue qui vous représentait ainsi que Mme Ringenbach qui, avec beaucoup de dynamisme, a su préparer cette manifestation. J'espère avoir encore le plaisir de collaborer avec vous pour d'autres thèmes que mène le Service Action/Prévention et vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de mes sentiments respectueux.

C. Ferrari,
Président du Conseil d'administration
de la CPAM

J. Decour B : quelle surprise !

A Monsieur le Maire et Messieurs les conseillers municipaux de Montataire : Quelle surprise quand nous avons vu, à

la rentrée, une jolie salle de bibliothèque ! Quel aménagement confortable avec le papier peint, la moquette, les rideaux, les tableaux, les plantes !... C'est vraiment super ! Nous avons beaucoup de chance.

Nous allons nous y sentir très à l'aise, nous y serons mieux pour lire, pour travailler, pour raconter des histoires ou en inventer, pour dessiner, pour chercher des documents.

Nous vous remercions de tout cœur de nous avoir offert cette pièce si agréable. Nous sommes très contents de bien commencer l'année scolaire. Merci encore à la Municipalité de Montataire. Tous les enfants de Jacques Decour vous envoient leurs sincères salutations.

Des Cramoisien à la piscine

Monsieur le Maire,
Le 2 octobre dernier, les élèves de l'école primaire de Cramois ont bénéficié pour la première fois d'une séance de piscine dans votre commune.

Au nom du conseil municipal, je vous adresse nos très sincères remerciements, car sans votre compréhension une telle opération n'aurait pu être entreprise à Cramois.

Grâce à vous et à l'aimable coopération du personnel de la piscine, une trentaine de petits Cramoisien vont profiter, au cours de cette année scolaire, des plaisirs de l'eau : de cela nous vous sommes reconnaissants.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de nos sentiments dévoués.

M. Heurteur,
Maire de Cramois

Merci pour l'escalade

Monsieur le Maire,
Je tiens en mon nom personnel et au nom du Vertical club d'escalade de Montataire, à vous exprimer, ainsi qu'au service des sports de la ville, notre plus vive gratitude pour toutes les actions entreprises depuis l'existence de l'association visant à promouvoir l'escalade en général.

Grâce à l'aide à la formation, nous avons envoyé une personne en stage au mois d'août et elle a obtenu un brevet fédéral d'escalade.

Ayant à présent une personne diplômée au sein du club, nous envisageons le dé-

marrage d'une section pour enfants. Veuillez, Monsieur le Maire, agréer l'expression de mes civilités. Bien sportivement,

Le président
Gérard Tomé

UNE CONCILIATRICE À MONTATAIRE

Droit de passage, nuisances, litiges entre époux, problèmes de voisinage, rapports entre propriétaires et locataires : toutes ces questions font partie de la vie quotidienne et entraînent quelquefois des recours à la justice. Pour tenter de concilier les personnes à l'occasion d'un différend et pour éviter des procédures judiciaires lourdes et coûteuses, un conciliateur tient une permanence pour Montataire et le canton le 1er mardi de chaque mois, de 14 h. à 16 h. en mairie de Montataire, le 3ème mardi de 14 h. à 16 h. au Centre municipal d'information (centre commercial des Martinets).

Il s'agit de Madame Marie-Thérèse Deman.

Outre les permanences, on peut aussi lui écrire à son domicile, 25 avenue Kennedy 60800 Crépy en Valois, ou bien lui téléphoner après 20 h. au 44.87.02.72.

UNE PERMANENCE DE "LOISIRS, TOURISME ET TRAVAIL"

"Des vacances de qualité pour le plus grand nombre" : c'est la devise de Loisirs, Tourisme et Travail, une association revendicative qui défend et organise des séjours en matière de tourisme social.

A Montataire, une permanence de cette association se tient tous les jeudis, de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. au Service culturel municipal, 2 rue de Condé.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

L'Assemblée générale de la Société d'horticulture de Montataire tiendra son Assemblée générale le dimanche 10 février 1991 à 14 h.30, salle de la Libération.

BUDGET 1991

Préparez-le avec nous

Où passe notre argent ?

A juste titre les contribuables ont raison de poser la question. Une visite de Montataire montre qu'il est utilisé pour équiper chaque quartier et pour la vie des Montatairiens, dont il améliore le quotidien.

C'est le cas avec les écoles et leur entretien, les restaurants scolaires, les routes et trottoirs, les cimetières, l'éclairage public, les espaces verts. En 1990, le Dojo, la piscine, la base nautique de Saint-Leu-d'Esserent, ont été mis en place. Les courts de tennis couverts se construisent. Le quartier Lesiour se transforme et les environs du lycée ont été rapidement aménagés.

Moins visibles à l'œil, mais important pour les familles, des dépenses importantes dans le budget permettent à tous les écoliers de manger convenablement dans les restaurants scolaires qui, maintenant, fonctionnent dans chaque école. Des crédits non moins importants permettent à plus de 300 enfants de bénéficier chaque mercredi et toutes les vacances scolaires des Centres de loisirs. Une Résidence de Personnes âgées permet aujourd'hui aux Anciens de trouver un lieu d'accueil pour se restaurer ou pour bénéficier de loisirs. Dans la même réalisation, un restaurant administratif permet au personnel municipal de prendre le repas de midi. Ce restaurant est ouvert aux enseignants et aux salariés ne bénéficiant pas de cet avantage dans leurs administrations ou entreprises. Tous les lycéens bénéficient des prêts

de livres gratuits et du remboursement de leur carte de transport, des bourses sont aussi attribuées par la commune.

La pratique des sports n'est possible que grâce au formidable effort accompli par les bénévoles des clubs et associations et à la mise à disposition des équipements réalisés par la ville. Une subvention annuelle est attribuée à chaque club.

Oui, le budget vous intéresse

On pourrait continuer encore l'énumération des dépenses de la commune pour montrer combien votre vie chaque jour en dépend. C'est pourquoi nous vous disons :

Préparez-le avec nous.

C'est pour faciliter votre participation à l'élaboration de ce document qui permet l'activité municipale que nous organisons de nombreuses réunions dans les quartiers (voir page ci-contre) avec les associations, avec les catégories de la population. Ne dites pas : ce n'est pas pour moi ! Le concours de tous permet :

- 1/ De faire les meilleurs choix.
- 2/ De connaître l'état des finances de la ville.
- 3/ D'agir avec nous pour obtenir les moyens financiers nécessaires à la satisfaction de vos besoins sans alourdir l'impôt des ménages.

1991 : Année difficile pour les finances de la ville

Avant d'entamer les rencontres avec la population (en janvier et février),

les services et les commissions municipales travaillent sur les besoins à satisfaire en 1991 et les recettes que l'on peut attendre.

Malgré les choix rigoureux, les dépenses nécessaires en 1991 dépassent de 20.000.000 f. les recettes escomptées sans augmentation d'impôts.

Chaque année, un écart existe qui oblige le Bureau municipal à proposer de ne pas retenir certaines dépenses et de chercher d'autres recettes. Mais jamais il n'a manqué autant.

Développement de la pauvreté et réduction de moyens dépendant de l'Etat = difficultés. Plus les familles ont de difficultés et plus elles font appel à la Mairie. En même temps, l'Etat a voté une loi, fin 1989, qui modifie le mode de calcul de sa subvention la plus importante (la DGF), et d'autre part, cette loi va prélever sur la taxe professionnelle, que nous touchons depuis toujours, pour la transférer au District creillois. Le taux des emprunts continue d'être exorbitant. La part de l'Etat dans la réalisation des équipements n'est que de 1,76%.

Chaque repas scolaire ou dépense du Centre de loisirs ou toute autre dépense sociale de la commune alimentent la caisse de l'Etat par le biais de la TVA. Mais, le gouvernement qui a fait passer son budget 1991, sans vote au Parlement, faute de majorité, a décidé cette année encore de grossir les cadeaux aux entreprises qui bénéficieront de nouvelles réductions de leur taxe professionnelle et de l'impôt sur les bénéfices.

En 1990 : vous avez signé nombreux la pétition municipale. En 1991, il faudra faire plus encore. Le premier résultat des actions menées dans de nombreuses communes comme Montataire ont contraint le gouvernement à ajourner l'examen d'un projet de loi (Loi Joxe-Baylet) qui est grave pour l'avenir des communes et de leurs moyens financiers. Forts de ce premier recul, nous vous invitons à développer plus encore nos actions pour vivre mieux dans la ville.



BUDGET 1991

Préparez-le avec nous

Où passe notre argent ?

A juste titre les contribuables ont raison de poser la question. Une visite de Montataire montre qu'il est utilisé pour équiper chaque quartier et pour la vie des Montatairiens, dont il améliore le quotidien.

C'est le cas avec les écoles et leur entretien, les restaurants scolaires, les routes et trottoirs, les cimetières, l'éclairage public, les espaces verts.

En 1990, le Dojo, la piscine, la base nautique de Saint-Leu-d'Esserent, ont été mis en place. Les courts de tennis couverts se construisent. Le quartier Lesiour se transforme et les environs du lycée ont été rapidement aménagés.

Moins visibles à l'œil, mais important pour les familles, des dépenses importantes dans le budget permettent à tous les écoliers de manger convenablement dans les restaurants scolaires qui, maintenant, fonctionnent dans chaque école. Des crédits non moins importants permettent à plus de 300 enfants de bénéficier chaque mercredi et toutes les vacances scolaires des Centres de loisirs.

Une Résidence de Personnes âgées permet aujourd'hui aux Anciens de trouver un lieu d'accueil pour se restaurer ou pour bénéficier de loisirs. Dans la même réalisation, un restaurant administratif permet au personnel municipal de prendre le repas de midi. Ce restaurant est ouvert aux enseignants et aux salariés ne bénéficiant pas de cet avantage dans leurs administrations ou entreprises.

Tous les lycéens bénéficient des prêts

de livres gratuits et du remboursement de leur carte de transport, des bourses sont aussi attribuées par la commune.

La pratique des sports n'est possible que grâce au formidable effort accompli par les bénévoles des clubs et associations et à la mise à disposition des équipements réalisés par la ville. Une subvention annuelle est attribuée à chaque club.

Oui, le budget vous intéresse

On pourrait continuer encore l'énumération des dépenses de la commune pour montrer combien votre vie chaque jour en dépend. C'est pourquoi nous vous disons :

Préparez-le avec nous.

C'est pour faciliter votre participation à l'élaboration de ce document qui permet l'activité municipale que nous organisons de nombreuses réunions dans les quartiers (voir page ci-contre) avec les associations, avec les catégories de la population. Ne dites pas : ce n'est pas pour moi ! Le concours de tous permet :

- 1/ De faire les meilleurs choix.
- 2/ De connaître l'état des finances de la ville.
- 3/ D'agir avec nous pour obtenir les moyens financiers nécessaires à la satisfaction de vos besoins sans alourdir l'impôt des ménages.

1991 : Année difficile pour les finances de la ville

Avant d'entamer les rencontres avec la population (en janvier et février),

les services et les commissions municipales travaillent sur les besoins à satisfaire en 1991 et les recettes que l'on peut attendre.

Malgré les choix rigoureux, les dépenses nécessaires en 1991 dépassent de 20.000.000 f. les recettes escomptées sans augmentation d'impôts.

Chaque année, un écart existe qui oblige le Bureau municipal à proposer de ne pas retenir certaines dépenses et de chercher d'autres recettes. Mais jamais il n'a manqué autant.

Développement de la pauvreté et réduction de moyens dépendant de l'Etat = difficultés. Plus les familles ont de difficultés et plus elles font appel à la Mairie. En même temps, l'Etat a voté une loi, fin 1989, qui modifie le mode de calcul de sa subvention la plus importante (la DGF), et d'autre part, cette loi va prélever sur la taxe professionnelle, que nous touchons depuis toujours, pour la transférer au District creillois. Le taux des emprunts continuent d'être exorbitant. La part de l'Etat dans la réalisation des équipements n'est que de 1,76%.

Chaque repas scolaire ou dépense du Centre de loisirs ou toute autre dépense sociale de la commune alimentent la caisse de l'Etat par le biais de la TVA. Mais, le gouvernement qui a fait passer son budget 1991, sans vote au Parlement, faute de majorité, a décidé cette année encore de grossir les cadeaux aux entreprises qui bénéficieront de nouvelles réductions de leur taxe professionnelle et de l'impôt sur les bénéfices.

En 1990 : vous avez signé nombreux la pétition municipale. En 1991, il faudra faire plus encore. Le premier résultat des actions menées dans de nombreuses communes comme Montataire ont contraint le gouvernement à ajourner l'examen d'un projet de loi (Loi Joxe-Baylet) qui est grave pour l'avenir des communes et de leurs moyens financiers. Forts de ce premier recul, nous vous invitons à développer plus encore nos actions pour vivre mieux dans la ville.



REUNIONS DE QUARTIERS

<p>Jeudi 10 janvier 1991 à 18 h.30 Ecole Joliot Curie</p>	<p>Rues Abel Lancelot - Henri Vielliard - Louis Blanc - Rue et Impasse Emile Zola Rues Bessemer - Pasteur - Réaumur - Impasse du Gaz - Sente Louis Blanc - Impasse Chevallier - Rues de Finsterwalde - Lénine - Cités Mertian et Louis Blanc - Impasse du Chemin de fer - Rues de Nogent - de Goumay Christian Cognard - Square Marcel Fasseur.</p>
<p>Mardi 15 janvier 1991 à 18 h.30 Local du 19 mars Tour 11</p>	<p>Rues Paul Vaillant-Couturier - du 19 mars 1962 - Maurice Thorez - du Chemin Blanc</p>
<p>Mardi 15 janvier 1991 à 20 h.30 Local Lotissement Le Bray</p>	<p>Lotissement Le Bray - Rues Jules Uhry - Romain Rolland - Cité Biondi Sente des Chères vignes - Rues Roger Salengro - Maurice Vayer - Cité Jules Guesde - Impasse de la Garenne</p>
<p>Jeudi 17 janvier 1991 à 18 h.30 Salle de la Libération</p>	<p>Rues Jean Jaurès (de la rue Lénine à la rue des Déportés) - des Déportés - de Condé - Jean Cassé - Place Pierre Semard - du Jeu d'Arc - de l'église - Avenue de la Libération - Route de St Leu - Rue Raymond Coene</p>
<p>Jeudi 17 janvier 1991 à 20 h.30 Fonds de Nogent</p>	<p>Quartier des Fonds de Montataire Rues Labourbe - Vaillant - Vallès Pottier Degeyter - Herriot</p>
<p>Mardi 22 janvier 1991 à 18 h.30 Ecole Paul Langevin</p>	<p>Rues Victor Hugo - Lesiour - Voltaire - du Général de Gaulle - Henri Barbusse - du 8 mai 1945 - Cavée et Sente des Aiguillons</p>
<p>Jeudi 24 janvier 1991 à 18 h.30 Sous-sol Coop</p>	<p>Avenues Anatole France (à partir de la rue Romain Rolland) - Gabriel Péri Rue Jacques Decour - Impasse et rue des Martinets - Rue du Colonel Fabien Impasse de l'Argilière</p>
<p>Jeudi 24 janvier 1991 à 20 h.30 Sous-sol B de la mairie</p>	<p>Place Auguste Génie - Avenue Ambroise Croizat - Rues Jean Jaurès (jusqu'à la rue des Déportés) - de la République - Armand Desnosse - Marceau Horcholle - Avenue Guy Moquet - Rues André Ginisti - des Châlets - Hervé Boulanger - Jean Dominique Fauré - Hérouard Rodier Jacques Duclos - Cavée d'Angy.</p>
<p>Mardi 29 janvier 1991 à 18 h. 30 Ecole D. Casanova</p>	<p>Tout Magenta à partir de l'angle de la rue Victor Hugo.</p>
<p>Mardi 29 janvier 1991 à 20 h.30 Salle de l'Etrier montatairien</p>	<p>Les Champarts - C.E.S. - Zone pavillonnaire - Impasse du Jeu d'Arc - Maisons du château - Rues Louis Dondeyne - Cyrille De Foor - Raoul Dédicourt.</p>

Bonne chance au lycée Louis Aragon !

Inauguré à la rentrée (voir notre précédent bulletin), le lycée Louis Aragon s'est mis au travail. Il répond bien à une nécessité pour les jeunes de notre ville et de la région.

Rappelons qu'il comporte deux établissements regroupés dans un même bâtiment : un lycée d'enseignement général et un lycée d'enseignement professionnel. Sa capacité d'accueil se monte à 1.650 élèves.

D'ores et déjà, 800 jeunes sont à pied d'œuvre. Ils viennent d'une partie du lycée professionnel Jules Uhry de Creil qui a été transférée. Des classes de seconde et deux premières ont été ouvertes côté lycée.

Une entrée de nouvelles secondes est prévue à la rentrée 1991.

En trois ans, la pleine capacité de l'établissement sera atteinte, avec la création d'unités de brevets de techniciens et de BTS (brevets de techniciens supérieurs).

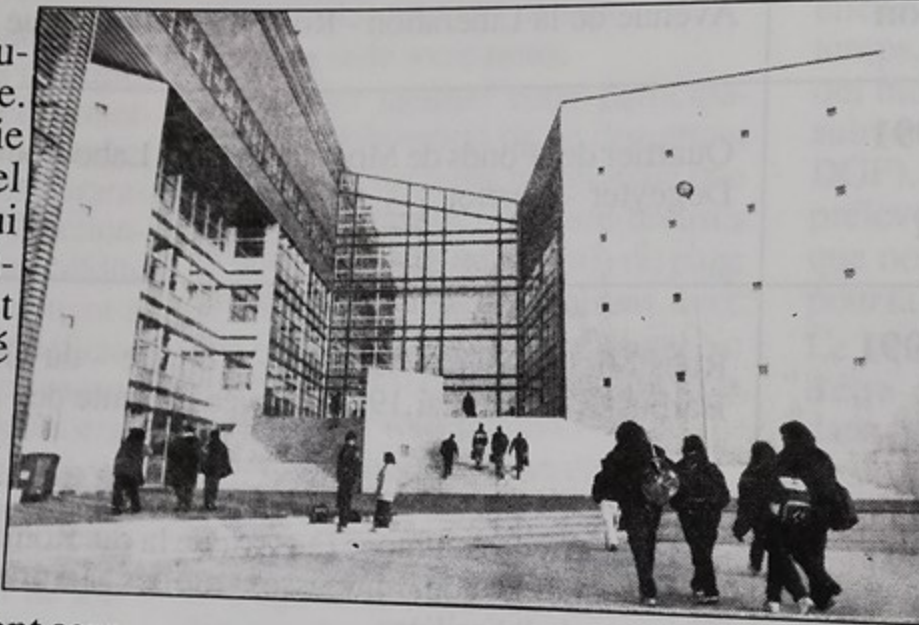
Dans le cadre de la décentralisation, un tel lycée est du ressort de la Région.

Mais rappelons que sur les 100 millions de francs du total de la réalisation, 20 millions environ ont été exigés de la collectivité d'accueil, en l'occurrence le District.

A cela se sont ajoutés les parkings et la voirie, sans oublier les équipements sportifs à venir : à savoir les installations de plein air en 1991 et une salle d'intérieur en 1992.

Plus que la Région elle-même

Au final, le District et la Ville de Montataire (avec la place Mandela, l'aménagement du carrefour) auront consenti autant, sinon plus, que la Ré-



gion elle-même.

C'est l'une des raisons pour lesquelles se pose le problème du choix de l'appellation de ce lycée, décrété arbitrairement par la Région au mépris de tous les usagers (et de la loi).

Rappelons encore une fois que la proposition de la Ville et du District (qui paient) a été balayée d'un revers de main par M. Charles Baur, président du Conseil régional.

La loi prévoit, en effet, une consultation préalable du maire et du conseil d'administration de l'établissement concerné.

Or, rien n'a été fait dans ce sens.

Désaveu de la méthode

Par courrier, le Préfet de la Région Picardie a fait savoir à Maurice Bambier, Maire de Montataire, son désaveu de la méthode employée. Le tribunal administratif a été saisi.

Comme Maurice Bambier l'a indiqué lors de l'inauguration, il ne s'agit pas d'opposer le nom de Malraux (imposé par M. Charles Baur) à celui de Louis Aragon (proposé par la Ville et le District). Ce sont deux écrivains de grande stature, dont les chemins se sont croisés pendant toute une période, dans des combats pour la liberté et la justice.

Unir au lieu d'opposer

C'est pourquoi, si les noms réunis d'Aragon et de Malraux étaient légalement retenus ensemble par le Conseil régional, cela permettrait de sortir d'une situation ambiguë que la Ville de Montataire n'a pas recherchée.

Enfin, en ce début d'année, souhaitons bonne chance à notre lycée de Montataire.

Bon travail aux lycéens qui disposent d'un bel outil moderne.

C'est leur bien. Ils se doivent de le conserver tel qu'il est, pour eux et pour tous ceux qui leur succéderont.

C D. S. Q. : Ce que cela signifie

D.S.Q. : derrière ce sigle, le "développement social des quartiers". Concrètement, pour notre ville, les Martinets sont concernés au titre d'un des 400 sites retenus au plan national pour la réhabilitation des logements et le réaménagement de l'environnement sur une période totale de trois ans.

Certes, ce projet se situe dans une politique gouvernementale qui vise à gommer les problèmes des gens, en s'inscrivant dans le cadre d'une acceptation du chômage, des difficultés des gens et des inégalités.

Sous la responsabilité de la ville

Mais il a paru souhaitable de tirer avantage des possibilités fournies par cette démarche. Car la Municipalité est parvenue à l'intégrer dans le cadre de ses propres orientations au service de la population.

Vos élus restent maîtres des décisions prises, et en aucun cas leurs responsabilités ne seront mises en cause par des instances extérieures à la Ville.

Jugez-en.

Le projet de DSQ pour les Martinets offre la possibilité d'obtenir moins difficilement des crédits et des sub-

ventions pour réhabiliter les logements.

Il y aura une subvention un peu plus forte pour les aménagements des espaces verts dans les cités, et qui ont été décidés et engagés par le Conseil municipal.

Axé sur la jeunesse

Le projet est axé par nos soins tout entier vers la jeunesse. Là encore des subventions pourront être obtenues pour des initiatives dans cette direction.

Une participation très active de la vie associative sera développée, en liaison notamment avec la ZEP (Zone d'éducation prioritaire).

Parallèlement, le quartier a été retenu au titre des sites en matière d'intégration et d'immigration, avec des possibilités de financement et d'opérations spécifiques.

Ainsi, nous utiliserons au mieux les

moyens que nous pourrions obtenir, sous la responsabilité de la Municipalité.

A cet effet, et sur une durée de trois ans, un chef de projet, un coordinateur social et une secrétaire ont été engagés avec des crédits émanant pour partie de la ville et pour partie de l'Etat.

Deux problèmes irrésolus

Cela étant dit, deux problèmes cruciaux ne seront pas résolus à ce niveau. Il s'agit de l'emploi et de la nécessité d'une formation débouchant sur un véritable métier. Le projet de DSQ n'est pas en situation d'y répondre. Car, pour résoudre ces questions, une autre politique d'ensemble est nécessaire au plan national, qui remette en cause absolument les choix économiques et sociaux du pouvoir actuel.



SECURITE

Des îlotiers dans la ville

S'agissant des problèmes de sécurité, une équipe de deux agents circule à pied à travers la ville tous les jours.

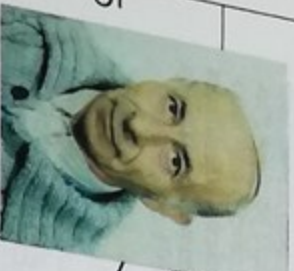
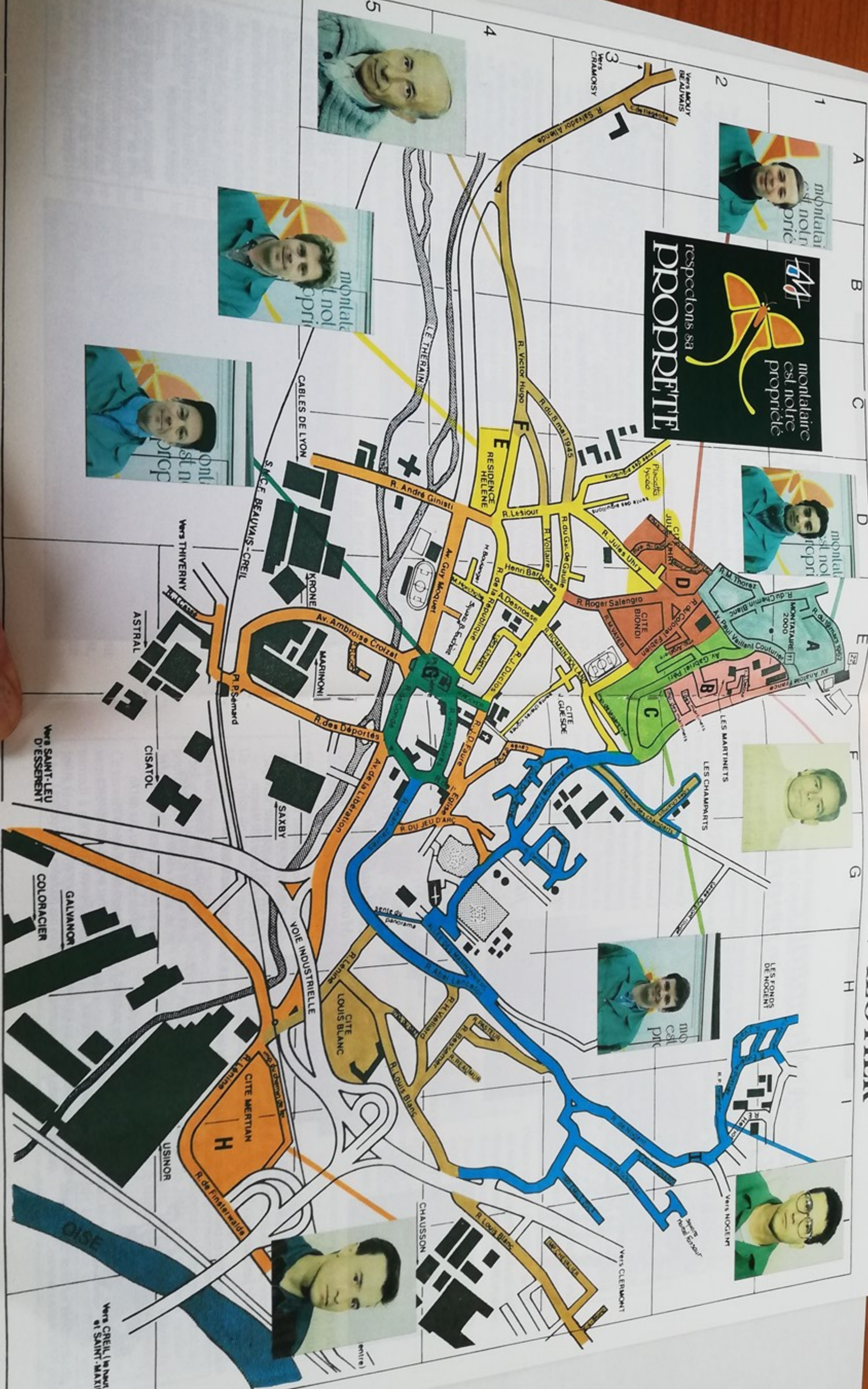
Depuis quelques semaines, vous avez peut-être aperçu ces îlotiers au service de votre sûreté. C'est un apport appréciable.

Néanmoins, deux agents pour une ville de 13.000 habitants, c'est notoirement insuffisant. Le nombre de ces îlotiers devrait au moins doubler pour que leur tâche provoque tout l'impact nécessaire.

A CHAQUE QUARTIER,

SON ILOTIER

montalaire est notre propriété
respectons sa PROPRETÉ



VERS SAINT-LEU D'ESSEMENT

VERS CREIL (le Nord de) et SAINT-MAXIMIN

VERS CLEMONT

CHAUSSON

GALWANON
COLORACIER

ASTRAL
CISATOL

USINOR

VOIE INDUSTRIELLE

VERS THIVERNY

CABLES DE LYON

VERS MOULY BEAUVAIS

VERS CHAMONSY

A Montataire, la propreté, une priorité

De l'ilotier à la balayeuse mécanique, du conteneur individuel au conteneur de jardins (ouvriers), des hommes et du matériel au service de l'environnement

Enfin le nettoyage du mobilier urbain : Abri-bus, signalisation, panneaux d'affichage

Pour éviter ça...



Une collecte hermétique
2.500 conteneurs individuels mis à disposition gratuite des ménages et HLM collectés 3 fois par semaine par deux équipes de 3 personnes

Corbeilles à papier
Vous les trouverez à tous les coins de rues, à la porte de votre immeuble, près de l'abri-bus, à la sortie des magasins

Des conteneurs à disposition gratuite

- 22 de 1.100 l. pour les jardins ouvriers
- 2 pour collecter les huiles usagées (Parking A. Croizat et à côté de la salle A. Bellard, Avenue A. France)



Et à partir de janvier 1991

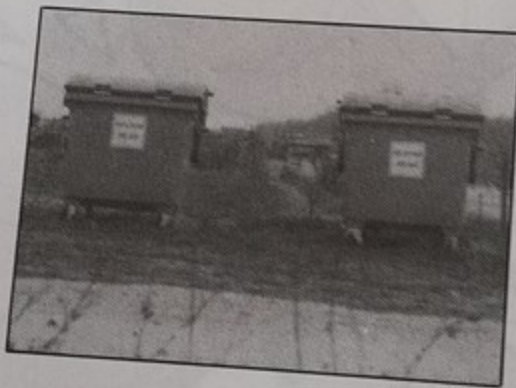


Une balayeuse aspiratrice
viendra s'associer à la petite balayeuse pour des rues et des trottoirs plus propres

Le ramassage des monstres,
ferrailles et encombrants, toujours les mêmes jours (1er mercredi (EST) et jeudi (OUEST) du mois)

Des conteneurs supplémentaires

- 12 nouveaux pour la collecte du verre (en relation avec la ligue contre le cancer)
- 5 supplémentaires pour les déchets de jardins



Alors, tous ensemble, continuons de garder Montataire propre...

Des petits conseils utiles :

- Y marcher du pied gauche ne porte pas toujours chance. Apprenez donc à votre chien à les faire dans les caniveaux.
- Pour éviter les tas de gravats "sauvages", il existe une décharge à St Maximin.

Enfin, parce que tout finit en chanson, en hommage à ceux qui, tous les jours, dès 6 h. le matin, sont sur la brèche :



"L'gars des poubelles" sur l'air de "Cadet Rousselle" d'après PEF (chansons à se tordre)

Ah, ah, ah; oui vraiment
L'gars des poubelles est pas marrant
L'gars des poubelles a trois camions
qui sentent fort les rogatons.
C'est pour virer les fonds d'gamelles.
Mais quand passera l'gars des poubelles ?
Ah, ah, ah, oui vraiment
L'gars des poubelles est pas marrant.
L'gars des poubelles n'aime pas les chiens
qui en mettent partout sur les chemins

{bis en mordillant les p'tites ficelles
avant qu'passe le gars des poubelles,
ah, ah, ah, oui vraiment,
faire les poubelles, c'est pas marrant. {bis
L'gars des poubelles au Jour de l'An
me dit merci de tout' ses dents
il passe chez moi pour ses étrennes
et puis il file avec sa benne
ah, ah, ah, oui vraiment,
l'gars des poubelles est important ! {4 fois

**Des espaces jeux pour les tout petits...
Des aires d'évolution sportive pour les plus grands...
Des jardins calmes pour les anciens...**

Réaliser cet équilibre dans les quartiers, pas facile! Mais c'est l'objectif que la municipalité s'est fixé

Deux exemples pour l'illustrer :

• **Dans les HLM** : des espaces jeux le long du 19 mars ou entre G. Péri et l'Argillière - la plaine de jeux pour les plus grands - la promenade nouvellement réalisée au pied de la salle sous la coop pour les plus anciens (jeux de boules et bancs).

• **Mais aussi dans les quartiers** : La place de Gournay pour les jeux (en cours d'acquisition) - l'aire d'évolution sportive derrière la salle M. Bouchoux - un espace bien protégé par des arbres entre les jardins et le lotissement de la rue de Gournay.



Sa hotte avait pris la dimension d'une vraie charrette tirée par deux juments.

Pour passer par les cheminées, ce n'est peut-être pas commode.

Mais pour faire la joie des enfants des écoles, le Père Noël, invité par la municipalité et le Comité des Fêtes, a pleinement réussi son tour de ville, au grand plaisir de tous, petits et grands.

(Ci-contre devant l'école Henri Wallon).

**Association des médecins de Montataire
Service de garde**

Un service de garde des médecins généralistes de Montataire est organisé à partir du 2 janvier 1991. Afin de répondre à toutes les urgences de nuit, du week-end et de jours fériés, le médecin d'astreinte pourra être contacté en effectuant un seul numéro de téléphone :

le 44 27 44 99.

Ce service de garde fonctionne tous les jours de la semaine de 20 h à 8 h.- tous les week-end (du samedi à partir de 14 h. au lundi à 8 h.) - tous les jours fériés à partir de 8 h. jusqu'au jour suivant à 8 h.

**A l'invitation de la municipalité
Repas amical avec le
personnel communal
le 5 janvier**

Comme c'est devenu la tradition, la municipalité invite le personnel communal à un repas amical de début d'année. En 1991, il se tient le 5 janvier. C'est l'occasion pour les élus et les employés municipaux de se retrouver dans une atmosphère de fête partagée.

Une telle soirée permet d'affirmer et de renforcer les liens forgés entre les uns et les autres sur la base des orientations de la gestion communale, tout entière tournée vers la satisfaction des besoins de la population.

L'animation cet hiver à la Résidence M. Mignon

• Le loto du 25 octobre a reçu un très bon accueil. Nous sommes très sollicités depuis pour en organiser d'autres...
Alors, bientôt rendez-vous jeudi 24 janvier 1991 à 14 h. à la Résidence.

• Succès aussi pour l'après-midi dansant du 21 novembre : nouvelle rencontre fixée au 16 janvier 1991 à 14 h. à la Résidence.

Info-séjours 1991

• Du 27 mars au 10 avril, découvrez la Provence

Une cure de détente et d'amitié loins des soucis de la ville, au domaine de Mousquet à l'Isle sur la Sorgue.

Séjour de 2 semaines : 3.220 f. Pension complète et animation. (Prix spécial pour les retraités AGRR). Transport en TGV non compris.

• Du 1er au 15 septembre, la Grèce avec France-vacances.

Hôtel situé à Corinthe. Pension complète et animation, transport compris : 4.250 f. par personne.

• Un 3ème séjour vous sera proposé en Alsace, à Barr pour le mois de juin.

Les prix ne nous sont pas communiqués pour l'instant.

Inscriptions dès maintenant à la Résidence M. Mignon.

Renseignements détaillés sur place

Barème dégressif selon vos revenus

Inscrivez-vous rapidement

si vous êtes intéressé (e), le nombre de places

étant limité.

PREMUNISSEZ-VOUS CONTRE LA GRIPPE

Une journée d'information sur le vaccin anti-grippal a eu lieu à la Résidence M. Mignon le 19 octobre. 200 personnes retraitées de Montataire ont participé à un débat riche et animé. Cette rencontre a été organisée en coordination avec la branche gestion du risque, service action-prévention de la Caisse primaire d'assurance maladie de Creil et a donc

connu un vif succès.

Une sympathique réception offerte par la Municipalité clôturait cette après-midi d'information et de détente.

Nous vous proposerons d'autres actions de ce type en 1991 en souhaitant répondre à vos attentes en matière de santé et de sécurité.

HIVER 90/91 : QUI VACCINER ? QUAND VACCINER

DOIVENT ETRE VACCINES	PEUVENT EGALEMENT ETRE VACCINES
<p>1) Les personnes fragilisées chez qui la grippe peut avoir des conséquences graves et pour lesquelles le vaccin est fourni gratuitement * :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les personnes âgées de plus de 70 ans - les malades atteints de l'une des 7 maladies suivantes : diabète sucré et traité par hypoglycémiant - accident vasculaire cérébral invalidant - insuffisance rénale organique - myo-neuropathie grave - mucoviscidose - insuffisance cardiaque, valvulopathie, cardiopathie congénitale - insuffisance respiratoire chronique. <p>2) Les autres personnes fragilisées chez qui la grippe peut avoir des conséquences graves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - autres personnes âgées - malades cardiaques - asthmatiques - bronchitiques chroniques (fumeurs notamment) - insuffisants respiratoires ou rénaux - diabétiques au seul régime ou non remboursés à 100% - sujets infectés par le virus de l'immunodéficience humaine. 	<p>1) Les professionnels au contact des malades grippés et susceptibles de disséminer le virus :</p> <ul style="list-style-type: none"> - enseignants (les écoles sont touchées précocement) - médecins généralistes et pédiatres - infirmières, personnel soignant hospitalier - pharmaciens d'officine et leurs collaborateurs. <p>2) Les personnes qui ne doivent pas être malades en période épidémique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les responsables et techniciens indispensables - étudiants préparant un concours très important - professionnels de santé chargés de lutter contre l'épidémie. <p>3) Les collectivités qui veulent éviter d'être touchées par la grippe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnels des maisons de retraite et de résidences de personnes âgées - tous personnels des hôpitaux - unités militaires - entreprises - groupes de sportifs de haut niveau

La vaccination est actuellement la meilleure prophylaxie de la grippe. Elle doit être pratiquée entre septembre et décembre. L'immunité apparaît 10 à 15 jours après l'injection vaccinale et dure 1 an environ. La vaccination entraîne d'une part une protection individuelle vis-à-vis des virus grippaux et d'autre part, limite la diffusion virale au sein des collectivités

* Le vaccin grippal est délivré gratuitement dans les pharmacies en échange du bon "CNAM". Ce bon est envoyé par les caisses régionales aux assujettis du régime général qui rentrent dans les catégories énoncées. Ce bon doit être rempli par le médecin.

TEMOIGNAGE

J'habite la Résidence des personnes âgées depuis le 10 avril et je crois que c'est un privilège. Tout y est conçu pour rendre la vie agréable ; des appartements fonctionnels où il fait bon vivre, ajouter à cela un foyer où l'on peut se détendre, selon son choix : chorale, jeux, ou tout simplement bavardage entre amis. La direction et le personnel sont toujours à la disposition des résidents pour résoudre tous les problèmes qui peuvent survenir. En outre, la sécurité est assurée par un gardien en permanence jour et nuit. Que demander de plus ?

Une résidente, Madame Stiz

Lors de le 11 nov Golfe. P faire po

"Car les générale" Maurice B dernier da que, "ave frances et vent jama complèten

Et Monsie "la preuve sement ac situation depuis l'Irak. Ce lente d'u inadmissi ques mo on imagi cataclysm explosion poudre qu L'emploi des gaz qu de la pren voquerai sans mên de destru tionnelle cléaire".

"Une gr qui se s

Puis, rapp Barbusse tent, c'est suicide", quait : "c jours".

Et le mai absolue d pacifique peuples e Les asso

De 1914 au Golfe

La guerre, boucherie inutile et tragique

Lors de la commémoration de l'Armistice de 1918, Monsieur le Maire a, bien sûr, évoqué le 11 novembre dernier, les graves risques de conflagration qui pèsent dans la région du Golfe. Plus que jamais, les habitants de notre ville doivent, en cette période de fêtes, tout faire pour contribuer à éviter que le nouvel An soit celui de la destruction et de la mort.

"Car les risques de confrontation générale", soulignait justement Maurice Bambier le 11 novembre dernier dans son allocution publique, "avec leur cortège de souffrances et de destructions, ne peuvent jamais être considérés comme complètement éteints".

Et Monsieur le maire ajoutait que *"la preuve nous en est malheureusement administrée avec la grave situation qui prévaut dans le Golfe depuis l'agression du Koweït par l'Irak. Certes, toute mainmise violente d'un pays sur un autre est inadmissible. Mais, avec les techniques modernes d'anéantissement, on imagine sans peine l'effrayant cataclysme que représenterait une explosion guerrière dans ce baril de poudre qu'est déjà le Proche-Orient. L'emploi des armes chimiques et des gaz qui furent expérimentés lors de la première guerre mondiale provoquerait des pertes irréparables, sans même parler de la puissance de destruction des armes conventionnelles et plus encore du feu nucléaire".*

"Une grande armée qui se suicide"

Puis, rappelant une citation d'Henri Barbusse *"deux armées qui se battent, c'est une grande armée qui se suicide"*, Maurice Bambier remarquait : *"c'est encore plus vrai de nos jours"*.

Et le maire insistait sur la nécessité absolue du recours à la négociation pacifique pour préserver la vie des peuples et la stabilité mondiale.

Les associations d'anciens combat-

tants présentes lors de cet anniversaire du 11 novembre sont elles-mêmes bien placées pour savoir que, loin de régler le moindre problème, l'usage de la force ne fait qu'en créer de nouveaux.

La lutte pour la Paix représente une longue tradition dans notre commune. Maurice Bambier a rappelé que le 30 avril 1916, la Fédération S.F.I.O. de l'Oise avait tenu son congrès à Montataire pour dénoncer "l'union sacrée" qui s'était constituée dans les milieux politiques en 1914 en faveur de la boucherie à l'exception de quelques voix marquantes mais isolées

"Pour les facs, pas pour l'Irak"

De même le 9 avril 1917, les tourneuses d'obus de notre commune s'étaient mises en grève en refusant d'assurer le réglage de leurs machines-outils. Elles ne devaient repren-

dre le travail qu'onze jours plus tard, ce qui qualifie assez leur détermination.

Revenant à l'actualité, Monsieur le Maire rappelait le slogan des lycéens manifestant pour de bonnes conditions d'études : **"du pognon pour les facs, pas pour l'Irak"**.

Et Maurice Bambier concluait : *"Ils ont raison. Des dizaines de milliards pourraient être prélevés pour être investis afin de répondre aux exigences de formation et d'éducation qui, seules, représentent une garantie d'avenir pour la jeunesse. "Jamais les crépuscules ne vaincraient les aurores" écrivait le poète Guillaume Apollinaire, lui-même blessé sur un champ de bataille de 1916. Effectivement, œuvrons tous, jeunes et moins jeunes, pour que la lumière l'emporte sur les ténèbres et que triomphe, avec la justice et la liberté, la grande exigence humaine de paix"*.



"Montataire, debout depuis les Jacques"

C'est parti !

350 exemplaires vendus en une matinée : tel est le bilan de la vente-signature du livre "Montataire, debout depuis les Jacques" qui avait lieu le 2 décembre dans le hall de la mairie.

On faisait la queue sur le perron pour rencontrer l'auteur de cet ouvrage sur notre ville, discuter et acquérir le fruit de son travail.

L'avant-veille, une conférence de presse, à laquelle assistaient les élus, des présidents d'associations et des personnalités de notre commune, s'était déroulée à l'Espace Fernand Léger.

A la suite d'une courte intervention de Maurice Bambier, Maire, Raymond Lavigne, l'auteur, a présenté l'ouvrage, les conditions dans lesquelles il l'avait réalisé et il a répondu aux questions.

A cette occasion, un vif intérêt s'est manifesté tant pour le passé de Montataire, dont de nombreux points sont éclaircis ou même révélés, que pour sa vie présente.

Le volume est disponible auprès de l'association "Les Amis de Montataire" qui est chargée de sa diffusion. On peut se le procurer à l'accueil de la mairie, dans les bibliothèques municipales et les librairies de la ville.

Il ne reste plus qu'à souhaiter bonne lecture à toutes et à tous pour un ouvrage qui, d'ores et déjà, rencontre un écho très favorable.

"J'AI APPRIS À AIMER MONTATAIRE ET LES MONTATAIRIENS"

nous confie l'auteur, Raymond Lavigne.

Montataire-Actualités : En quoi consiste le contenu du livre ? Est-il axé sur le passé de la ville ou sur sa vie actuelle ?

Raymond Lavigne : Je suis journaliste. J'ai donc réalisé ce livre comme une sorte de grand reportage sur un pays qui s'appellerait "Montataire". Mais un grand reportage aussi bien dans le passé lointain de la cité que dans le présent... avec ses perspectives d'avenir, autant que faire se peut en ces temps où les libertés communales sont menacées par les impérialismes centripètes voisins et... gouvernementaux. C'est un livre de type universitaire. C'est un livre d'Histoire (avec un H majuscule), d'histoires (celles de tous les jours qui font l'originalité montatairienne). C'est un livre que j'ai voulu à la portée de tous, car c'est pour tous qu'il a été écrit.

M.A. : Comment avez-vous procédé pour sa réalisation ?

R.L. : J'ai, bien sûr, beaucoup lu. Je me suis documenté à toutes les sources possibles, très anciennes ou plus récentes non seulement sur Montataire, mais sur Creil, sur l'Oise. J'ai



rencontré beaucoup de monde, des personnes âgées qui ont gardé la mémoire du passé, des jeunes, des hommes, des femmes, des élus, des ouvriers, des chefs d'entreprises, des responsables des multiples associations.

Je me suis beaucoup promené à pied dans la ville. J'ai regardé vivre les Montatairiens. Je les ai côtoyés aussi bien dans les cafés que sur le marché, dans les manifestations diverses. C'est ainsi que j'espère avoir réussi à donner de la chair vivante,

palpitante à mon texte : les couleurs de la vie à Montataire. Un mot encore pour dire que j'ai beaucoup été aidé dans ma démarche par le Maire, ses adjoints, les élus municipaux et tous les services de la Mairie dont j'avais besoin.

M.A. : Pourriez-vous résumer l'impression générale que vous garderez de Montataire ?

R.L. : Cette impression générale, j'espère que mon livre la donne en détail. En quelques mots : une gran-

de chaleur
avec du
mieux-v
pour y p
tés de la
tège de
pourqu
taire et l
quoi j'a
chaque
pour mo
à des an

M.A. :
votre liv
res réa

R.L. :
répond
attendr
taiens
Ce que
près de
de la s
cembre
bout d

"B

Q

"On l
des e
Forge
emba
neuf
orphe
d'acci
nombr
mala
heurt
touch
leur e
omet
à la s
vail.
à l'éc
la for

Une
Loui
té l'e
chab
ne p
plus
(sau
trav
dit (s
avai
Jusc

de chaleur, une grande convivialité, avec du caractère, une volonté de mieux vivre et de faire ce qu'il faut pour y parvenir, malgré les difficultés de la vie actuelle, avec son cortège de misère, de chômage. C'est pourquoi j'ai appris à aimer Montataire et les Montatairiens. C'est pourquoi j'aime revenir à Montataire chaque fois que je le peux. C'est, pour moi, comme si je rendais visite à des amis. Je m'y sens chez moi.

M.A. : Quel accueil est réservé à votre livre ? Quelles sont les premières réactions ?

R.L. : Il est encore un peu tôt pour répondre à cette question. Il faut attendre quelque peu que les Montatairiens aient eu le temps de le lire. Ce que je peux dire, après l'afflux de près de 3 heures qui a été la marque de la séance de signatures du 2 décembre, c'est que "Montataire, debout depuis les Jacques" était un



livre attendu avec impatience, un livre qui comblera un vide (le dernier paru sur Montataire, celui de Fauré-Hérouart, datait de 1903, un siècle ou presque !).

Les premières réactions ont surtout

porté sur sa présentation, sur les photos que l'on découvrait en le feuilletant.

J'espère que, le texte une fois lu, personne ne sera déçu...

"BONNE FEUILLE"

Quand le patron se prend pour le père

On l'a remarqué au passage : des enfants travaillaient aux Forges. Jusqu'en 1885, on en embauchait à partir de l'âge de neuf ans. C'étaient souvent des orphelins dont le père était mort d'accident du travail (ils étaient nombreux à l'époque), ou de maladie. Ils travaillaient douze heures de nuit ou de jour. Ils touchaient 6 sous par jour. On leur en retenait 4 d'amende s'ils omettaient d'aller à la chapelle, à la sortie ou à l'entrée du travail. Après... ils pouvaient aller à l'école. S'ils en avaient encore la force...

Une loi du 22 mars 1841 (sous Louis-Philippe) avait réglementé l'emploi des enfants embauchables à partir de huit ans. On ne pouvait les tenir au travail plus de huit heures par jour (sauf cas de force majeure) ; le travail de nuit leur était interdit (sauf exceptions), quand ils avaient moins de treize ans. Jusqu'à douze ans, ils devaient

fréquenter l'école. Ils avaient droit au repos les dimanches et jours de fêtes. A seize ans, ils devenaient des hommes, taillables et corvéables à merci.

Le texte était là. Les patrons firent comme s'il n'existait pas, l'administration se contentant de les prier respectueusement de ne pas oublier la loi.

Si bien que, dans un rapport daté du 22 février 1867 (vingt-six ans plus tard !), on peut lire sous la plume d'un inspecteur venu visiter les Forges :

"Quatre cents enfants de neuf à seize ans : le temps de travail est le même pour tous, adultes et enfants ; douze heures, de 6 heures du matin à 6 heures du soir et, pour la nuit, de 6 heures et soir à 6 heures du matin... Il y a le travail le dimanche, un sur deux, pour tous les enfants. Les enfants fréquentent-ils l'école ? Oui, ils le peuvent, mais beaucoup manquent à l'appel.

Il y a une classe privée dans l'établissement, les élèves y iraient de 6 à 7 heures du soir, environ 150 sur 400. Monsieur le directeur général actuel des Forges de Montataire ne veille pas autant qu'il pourrait le faire à l'exécution des lois et règlements. Les enfants sont, pour la plupart, excédés de travail... Le travail d'un enfant occupé pendant la nuit revient à 1,25 franc ou à 1,50 franc, tandis qu'il faudrait donner à un homme 2 à 3 francs et peut-être davantage.

Cependant, quand on réalise des bénéfices semblables à ceux des Forges de Montataire, on pourrait, ce me semble, se montrer plus soucieux de la santé de ses employés. J'ai prié, AVEC TOUS LES MENAGEMENTS ET LES EGARDS POSSIBLES, M. le directeur de l'usine, de se pénétrer de l'esprit de sagesse qui a dicté la loi du 22 mars 1841 et je l'ai invité à s'y conformer..."

(Pages 86-88)

Vif succès de la piscine

40.000 entrées : Près de 40.000 entrées dont les 2/3 en provenance des localités membres du syndicat intercommunal. Ce simple chiffre, qui concerne la fréquentation de la piscine depuis son ouverture l'été dernier, traduit avec éloquence le succès d'une réalisation qui correspondait à l'évidence à une attente et répond à un besoin manifeste. On trouvera ci-dessous un rappel des horaires et des tarifs, ainsi que des activités diversifiées qui sont proposées.

HORAIRES

Période scolaire

Lundi de 12 h. à 18 h.
Mardi de 12 h. à 14 h. et de 18 à 20 h.
Mercredi de 12 h. à 17 h.
Jeudi de 12 à 14 h. et de 18 à 20 h.
Vendredi de 12 à 14 h. et de 18 à 21 h.
Samedi de 14 h. à 18 h.
Dimanche de 9 h. à 12 h.30

Vacances scolaires

Lundi de 12 h. à 19 h.
Mardi de 10 h. à 19 h.
Mercredi de 10 h. à 19 h.
Vendredi de 10 h. à 21 h.
Samedi de 9 h. à 18 h.
Dimanche de 9 h. à 12 h.30

ACTIVITES

Jardin aquatique

Réservé aux très jeunes enfants (2 à 5 ans) pour leur permettre de découvrir l'eau avec des objets ludiques et des jeux. **Samedi de 11 h. à 11 h.30 et de 11 h.30 à 12 h.**

Une fois par semaine (période scolaire)
Durée : 30 minutes.

Tarif : 200 f. par trim. (entrée comprise)
Présence d'un parent par enfant obligatoire dans l'eau.

Apprentissage/ Perfectionnement

Cours collectifs ayant pour objectif l'apprentissage et le perfectionnement des techniques de nage.

Enfants de 6 à 15 ans

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 17 h. à 17 h.30 et de 17 h.30 à 18 h.

Une fois par semaine (période scolaire)
Durée : 30 minutes

Tarif : 200 f. par trim. (entrée comprise)

Adultes à partir de 16 ans

Samedi de 9 h. à 9 h.45 et de 9 h.45 à 10 h.30.

TARIFS

	Plein tarif	Tarif réduit Syndicat intercommunal
• Une entrée		
- Adultes	20,00 f.	10,00 f.
- Enfants de moins de 16 ans	12,00 f.	6,00 f.
• Carte 10 entrées		
- Adultes	160,00 f.	80,00 f.
- Enfants de moins de 16 ans	100,00 f.	50,00 f.
• Entrée gratuite pour les enfants de moins de 3 ans		

Une fois par semaine (période scolaire)
Durée : 45 minutes
Tarif : 300 f. par trim. (entrée comprise)

Aqua-Gym

Adultes à partir de 16 ans
Cours collectifs ayant pour objectif la remise en forme et l'entretien de la condition physique. **Samedi de 9 h. à 9 h.45 et de 9 h.45 à 10 h.30.**

Une fois par semaine (période scolaire)

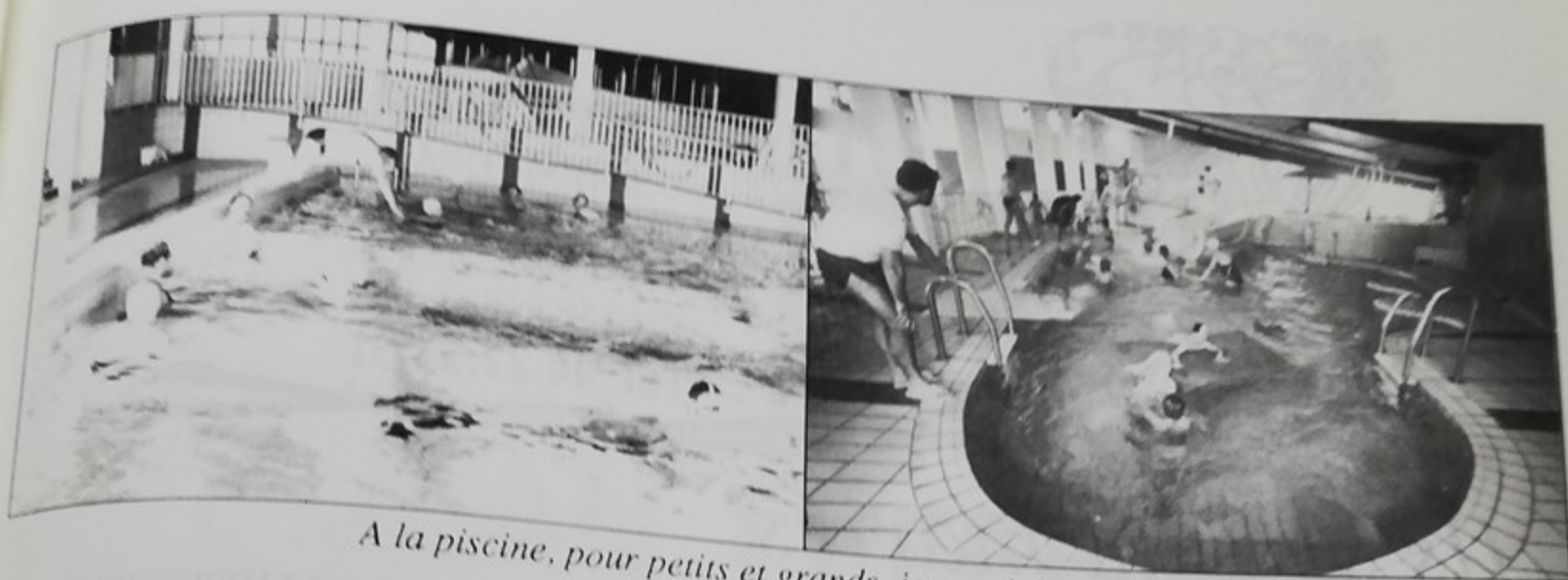
Durée : 45 minutes.
Tarif : 300 f. par trim. (entrée comprise)

Cafeteria

Pour vous permettre de vous restaurer et de vous reposer : Restauration - Plats du jour - Boissons fraîches - friandises
Du lundi au samedi de 11 h.30 à 18 h. Nocturne le vendredi jusqu'à 20 h.45

Tarifs :
Selon votre choix, à des prix très réduits





A la piscine, pour petits et grands, jeux et joies nautiques

BREVES

Boxe

Le boxing-club de Montataire, dernier né de nos clubs sportifs, a organisé son premier gala le 15 décembre, salle Marcel Coene.

Ce fut un succès tant du côté des spectateurs qui sont venus nombreux que des matches de très bonne qualité.

Les résultats :

Amateurs :

Cop : Becquet (Montataire) bat Bourzane (Bourges) par jet d'éponge au 2ème round.

Super mi-moyens : Kai (Montataire) bat Merapti (Bourges) par arrêt de l'arbitre au 2ème round.

Légers : F. Tossier (Pont) bat Bouzrouti (Compiègne) par jet d'éponge au 3ème round.

Super-légers : Rezandez (Bourges) bat Christine (Paris) aux points.

Légers : Gandus (Paris) bat Y. Tossier (Pont) aux points.

Professionnels :

Tournoi de France

Mi-moyens : Vitu (Montataire) bat Martin (Bourges) aux points.

Super-légers : Rahal (Paris) bat El Amraoui (Toulon) aux points.

Basket

Promotion d'Excellence - Montataire cavalier seul du groupe B. Une équipe à suivre, et les Montatairiens le savent bien puisqu'ils sont nombreux à venir les encourager !

Gymnastique

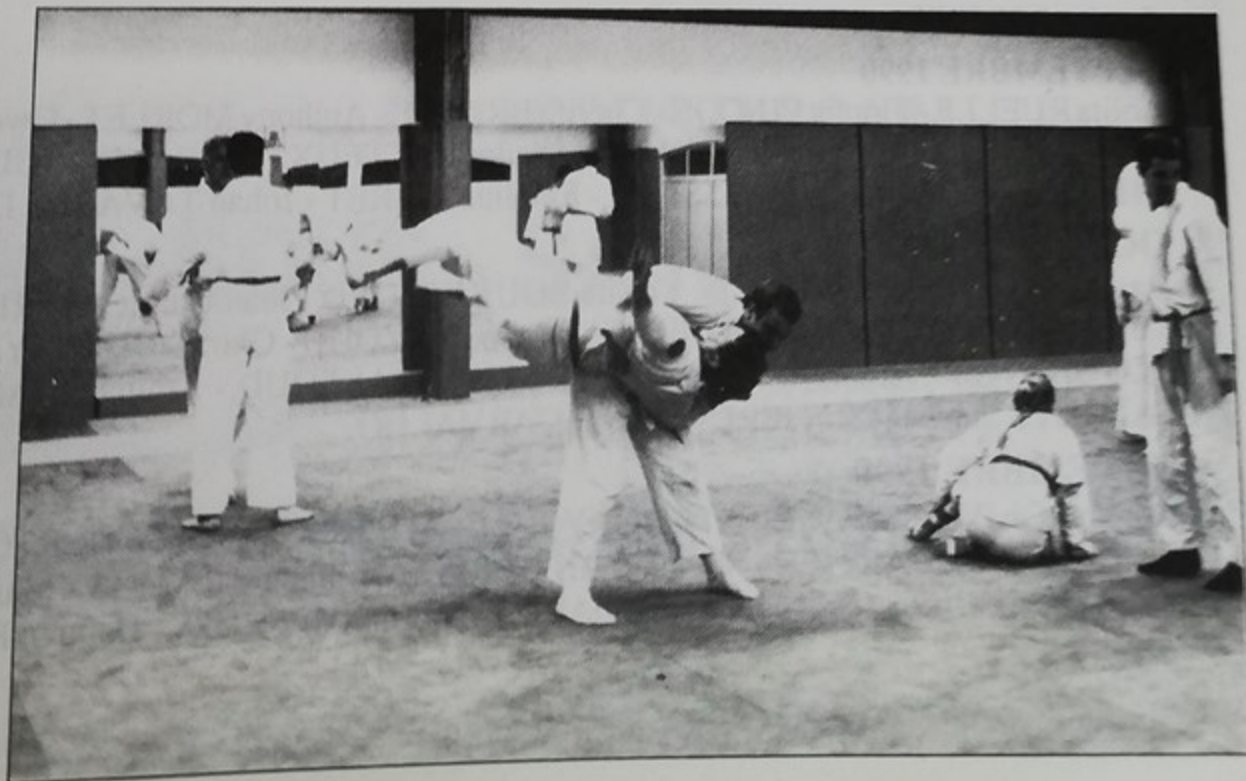
Le 26 janvier, l'équipe féminine de l'Espérance recevra, en sa salle M. Bouchoux, l'équipe de Vernon en premier tour de la Coupe de France de gymnastique.

O.M.S.

La section yoga est prête à accueillir encore quelques adeptes le lundi de 18 h.30 à 19 h.30, salle Jean Jaurès (petite chapelle). 150 f. par trimestre pour les Montatairiens. 200 f. par trimestre pour les extérieurs.

Judo

Le club de judo a pris possession de ses locaux tout neufs près de la piscine (notre photo). Une possibilité supplémentaire de faire du sport à Montataire dans de très bonnes conditions





LUCETTE FLEURS

INTERFLORA

Livraisons à domicile

24 rue de la République

60160 MONTATAIRE

Tél. 44.27.54.61

Ils se sont mariés

SEPTEMBRE 1990

Michel WATTELLIER / Nathalie VINCENT - Philippe GONDRE / Pascale FAYARD - Pascal TAQUET / Valérie TANCHON - Frédéric MERCIER / Isabel HENRIQUES - Eric STERNAT / Caroline AUBAILE - Laurent DESHAYES Martine CHARTREL.

OCTOBRE 1990

Jean-Claude TOURNIER / Yvonne RATIER - Bruno DEFOSSE / Blandine TRIN.

NOVEMBRE 1990

Azedine CHERGUI / Hadjila KEBAILI - Dominique GREBERT / Isabelle VAN OUDENHOVE - Michel VADIN Sylviane FOURMONT

Ils nous ont quittés

AOUT 1990

Marcela FERNANDEZ - Gilles PANNETIER - Benjamin GOSSE - Georgette VENANT - Anne DUCHESNE - Cyrille RAYE.

SEPTEMBRE 1990

Paul TAVERNIER - Ginette DESCROIX - Anna DUMONT - Robert BIONNE - Marcel DE GRAEVE - Eulogio OLIVAR CALVO

OCTOBRE 1990

Constant HYART - Alfred ARNULL - Hélène ROSA - Camille LAVIALLE - Nicole LADAN - Jeanne DEVERGIE Julia PINGUET - Henri PERSONNE

NOVEMBRE 1990

Suzanne PAPILLON - Fernande RENAUX - Eric BOURSE - René SEILLIER

Ils sont nés

AOUT 1990

Jessica PORTIER

SEPTEMBRE 1990

Lolita RUELLE - Florent PINCON - Chérifa BRAHMI - Anthony MORLET - Gwenaëlle LOGEAN - Ousman DIARE Laura BREVALLE - Samba FOFANA - Sandra BATTEUX - Frédéric DOUGUET - Mohamed HOUNA - Marion CHARPENTIER - Laura BRASSEUR - Emeline POIRET - Johan TAVARES DA SILVA.

OCTOBRE 1990

David CLAEYS Gaëtan HUET - Yacine BOUJGHOUAD - Jean-Charles LARIVE - Feidi NOUI Célia DOREAU - Kévin GILLOT - Christopher RUELLE - Larem REZZOUG - Chiraz REZIG - Youssef BOUISS - Filipe ANDRADE DOS SANTOS - Jérémy DUBOCQUET - Marina MAKSOUD - Aminata DAFF - Kévin DELANNAY - Vanessa LAUREYS Stéphane RIVIERE - Mélody CARVALHO.

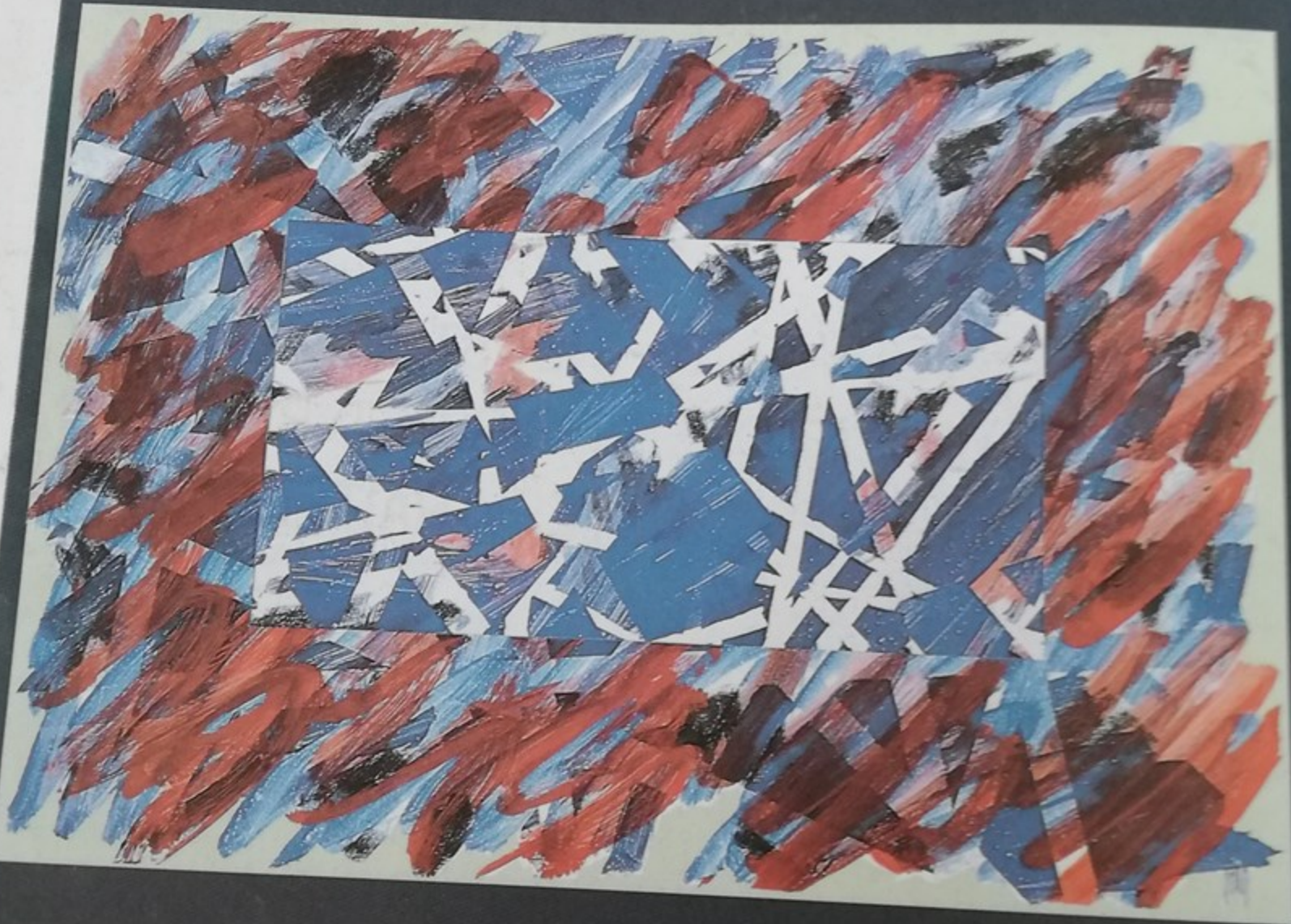
NOVEMBRE 1990

Vanessa OLIVIER - Aymeric TANGUY - Naïs TITONE - Jérémy COURTOT - Amandine OURSEL - Aurélie OURSEL Kévin CARTIER - Vivien VAN HERPE - Guillaume RAMOS - Mariana M'BODJI - Julie SORTELLE - Marina BOUVIER - Jessica LOPES SOARES - Sabrina MESCHIA - Damien POPYK - Yimga NDJIKI NYA.

MONTATAIRE

debout depuis les Jacques

Raymond Lavigne



MESSIDOR

Au prix de 160 francs, ce livre est disponible à l'accueil en mairie, dans les bibliothèques municipales et les librairies de notre ville. Un livre-document de référence à acquérir et conserver absolument.